

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Présentation des vœux au couple présidentiel aujourd'hui

Yannick Franz IGOHO
Libreville/Gabon

LA traditionnelle cérémonie de présentation de vœux au chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, et à son épouse, Sylvia, débute aujourd'hui. Laquelle cérémonie républicaine se tiendra sur deux jours. Toutefois, pour cette édition 2021, les hôtes et autres convives ne vont pas effectuer le déplacement du palais du Bord de mer. Et pour cause, ladite présentation des vœux au couple présidentiel se déroule par visioconférence. Restrictions du Coronavirus oblige!

Aujourd'hui, Rose-Christiane Ossouka Raponda, en sa qualité de Première ministre, ouvrira le bal en présentant les vœux de l'administration centrale. Par la suite, le tour reviendra aux institutions constitutionnelles, puis aux mairies. Dans la même journée, le numéro un gabonais recevra les vœux des Confédérations syndicales, de la Confédération patronale gabonaise, de la presse, des confessions religieuses. Cette première journée de présentation de vœux au couple présidentiel s'achèvera avec la prise de parole de Jean-Yves Teale, secrétaire général de la prési-

dence de la République, qui parlera au nom du personnel de cette institution.

Demain, le Corps diplomatique accrédité au Gabon, par le truchement de son doyen, et les Forces de défense et de sécurité se prêteront au même rituel républicain. Cette cérémonie de présentation de vœux constitue un excellent baromètre de la société pour le premier magistrat gabonais. En effet, d'habitude les différents intervenants profitent de cette tribune pour porter à la connaissance du président

de la République les difficultés de leurs secteurs d'activités respectifs.

Sans être démiurge, on peut tout de même prédire que les vœux prononcés auront une forte tonalité économique. Normal, le "tueur invisible" a fortement perturbé l'année qui vient de s'achever. Un euphémisme utilisé pour évoquer les coups portés à l'économie nationale. Une réalité qu'a d'ailleurs reconnue Ali Bongo Ondimba dans son discours des vœux à la Nation, le 31 décembre dernier.



Le couple présidentiel reçoit, dès aujourd'hui, les vœux de l'ensemble des forces vives de la Nation.

Révision de la Constitution: l'Udere bat en brèche les arguments des pourfendeurs

Yannick Franz IGOHO
Libreville/Gabon

LE débat sur la huitième révision de la Loi fondamentale gabonaise, depuis l'avènement du multipartisme, continue de dominer l'actualité. À preuve, la réaction de Victor Missanda, président de l'Union démocratique et républicaine (Udere) lors de sa récente sortie. La tête de file de cette écurie politique, membre de la majorité républicaine et sociale pour l'émergence (MRSE), s'étonne de

l'argumentaire relatif aux multiples révisions de la Constitution. "S'agissant de la question relative à la modification fréquente de la Constitution, il convient, pour l'Udere, de préciser qu'à la lecture de la Constitution, le titre douzième de celle-ci dispose clairement, en son article 116 alinéa 1er, que sa révision appartient concurremment au président de la République, le Conseil des ministres entendu, et aux membres du Parlement. À ce titre, il est essentiel de relever et de faire entendre que la mo-

dification n'étant pas soumise à une périodicité, la visitation de la Constitution est donc légale du point de vue du droit", a-t-il indiqué.

C'est pourquoi, il estime que la récente modification est indispensable. "(...) Pour un pays en évolution démocratique comme le nôtre, la modification d'une loi représente un acte important et, par conséquent, inévitable pour assurer le bon fonctionnement de l'État. L'acte de révision en lui-même, pour ne pas dire sa réadaptation, vise ainsi à combler

les vides juridiques constatés et qui ont suscité beaucoup de débats dans la classe politique et la société civile", soutient fermement Victor Missanda.

Avant d'ajouter: "C'est donc par souci d'harmonisation des textes avec les réalités du moment et la prise en compte du futur inconnu que le président de la République, en bon visionnaire, a proposé cette modification, et au regard de ce que notre pays a connu pendant la période de maladie et de convalescence de son président".

Miroir du gouvernement Au pied du mur

UNE année s'en va, une autre s'en vient. Avec elle, sa kyrielle de bonnes résolutions, d'attentes et d'espoirs. Après des mois particulièrement éprouvants, en raison de la pandémie de coronavirus, les populations émettent le vœu de voir le gouvernement apporter réellement des éclaircies dans leur quotidien durement impacté par le Covid-19.

Cet espoir est d'autant plus vivace que le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, lors de son traditionnel discours des vœux à la Nation, le 31 décembre dernier, a indiqué la voie à suivre en identifiant les secteurs prioritaires autour desquels devra s'arc-bouter l'action gouvernementale dans les mois à venir. " L'heure est venue de redémarrer, de se relancer. De se relancer et d'ac-

célérer. D'accélérer pour renforcer notre économie, notre système de santé et d'éducation. D'améliorer les conditions de vie au quotidien", a indiqué le président de la République.

Le cap étant fixé, il revient maintenant au gouvernement de traduire en actes les instructions et orientations du chef de l'État, conformément aux modes et mécanismes régissant le fonctionnement de nos institutions. A priori, rien ne devrait entraver l'action de Rose-Christiane Ossouka Raponda et de l'ensemble des membres de son équipe. D'autant plus que, selon plusieurs prévisions, la croissance sera de retour. De quoi redonner des marges de manœuvre au gouvernement en l'évitant de se reposer, comme très souvent, sur l'alibi de la conjoncture

économique. Ou à se cantonner dans l'organisation des séminaires et autres ateliers, censés fournir aux membres du gouvernement des outils nécessaires et indispensables à la décision.

Au pied du mur, ils n'ont pour alternatives que l'action et les résultats. Les populations n'en attendent pas moins. Toute autre issue, hélas, ne ferait que distendre le rapport entre les citoyens et la politique, censée satisfaire l'intérêt général.

Bref, le chef de l'État a montré la voie, au gouvernement d'agir maintenant!

J.KOMBILE MOUSSAVOU